

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 26 octobre 2015

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille quinze-----

et le 26 octobre

Date de
convocation

20/10/2015

Date
d'affichage
20/10/2015

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, CASTAY Jean-Marc, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, CABANNES Pierre, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes PEDRO Amandine, DAL BEN Carine, PLOQUIN Cécile, MONDIN-SEAILLES Christiane.,
Excusés : Mme DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas.

Mme DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

LOTISSEMENT « Les Jardins de Bitalis »

Devis maîtrise d'œuvre

Concernant la maîtrise d'œuvre du Lotissement « Les Jardins de Bitalis », Monsieur le Maire présente un devis d'honoraires de Monsieur Jérôme Bastard, Géomètre-Expert DPLG à Eauze pour :

*l'établissement du dossier de consultation des entreprises comprenant :

- les différents plans (voirie, espaces verts, réseaux...)
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

et toutes les pièces nécessaires en fonction du projet, l'ensemble HT 3 900 €

* Analyse des offres, établissement d'un comparatif, participation aux choix des entreprises, l'ensemble HT 900 €

*Suivi du chantier : organisation des réunions, contrôle sur les lieux, rédaction des comptes rendus, l'ensemble HT 4 700 €

*Assistance aux opérations de réception du chantier 550 €

10 050 €

TVA 20 %

2 010 €

TOTAL TTC

12 060 €

Le Conseil Municipal,
Où les explications de Monsieur le Maire,
Accepte le devis d'honoraires aux conditions ci-dessus,
Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

Fait à MONTREAL le 26 octobre 2015.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.